

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

(CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES)  
COUR SUPÉRIEURE

---

N° : 500-06-000817-169

PAUL-AIMÉ PAQUIN

*Requérant*

c.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

et

LIVANOVA PLC

et

SORIN GROUP DEUTSCHLAND GMBH

*Intimées*

---

**DEMANDE POUR PERMISSION DE MODIFIER  
LA DEMANDE MODIFIÉE D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE  
(Article 585 C.p.c.)**

---

1. Le 26 octobre 2016, le requérant a déposé une demande d'autorisation d'exercer une action collective contre l'Institut de cardiologie de Montréal, Livanova PLC et Sorin Group Deutschland GMBH pour le compte d'un groupe qu'il a décrit comme suite :

*Toutes les personnes qui ont subi une chirurgie cardiaque à cœur ouvert à l'Institut de cardiologie de Montréal après le 1<sup>er</sup> janvier 2012.*

2. La demande d'autorisation n'a pas encore été signifiée aux intimées, notamment dû au fait qu'elle doit être traduite en anglais et en allemand pour être signifiée conformément à l'article 494 C.p.c.
3. Le requérant désire modifier sa demande d'autorisation afin de se désister à l'endroit de l'Institut de cardiologie de Montréal et de modifier le groupe et inclure

toutes les personnes qui, au Québec, ont subi une chirurgie cardiaque à cœur ouvert dans un des établissements hospitaliers.

4. Cette modification est utile, voire nécessaire, compte tenu que l'appareil a été utilisé dans tous les centres hospitaliers du Québec où l'on pratique des chirurgies à cœur ouvert.
5. Par conséquent, cette modification est utile, dans l'intérêt de la justice et il n'en résulte pas une demande entièrement nouvelle;

**PAR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :**

**ACCUEILLIR** la Demande pour permission de modifier la demande modifiée pour permission d'exercer une action collective;

**PERMETTRE** au demandeur d'amender les allégations de sa Demande modifiée pour permission d'exercer une action collective selon la Demande modifiée pour permission d'exercer une action collective, **pièce R-1**;

**LE TOUT** sans frais sauf en cas de contestation.

Montréal, le 2 novembre 2016

*Unterberg, Labelle, Lebeau Avocats*

---

**UNTERBERG, LABELLE, LEBEAU AVOCATS**  
*Procureurs du Requérent Paul-Aimé Paquin*

No : 500-06-06-000817-169

---

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre des actions collectives)  
DISTRICT DE MONTRÉAL

---

PAUL-AIMÉ PAQUIN

*Requérant*

c.

INSTITUT DE CADIOLOGIE DE

-et-

LIVANOVA PLC

-et-

SORIN GROUP DEUTSCHLAND GMBH

*Intimées*

---

DEMANDE POUR PERMISSION DE MODIFIER  
LA DEMANDE MODIFIÉE D'EXERCER UNE  
ACTION COLLECTIVE  
(Article 585 C.p.c.)

---

ORIGINAL

---

BU 0010

UNTERBERG, LABELLE, LEBEAU AVOCATS

1980, RUE SHERBROOKE OUEST, BUREAU 700

MONTRÉAL (QUÉBEC) H3H 1E8

TÉLÉ. : (514) 934-0841 TÉLÉC. : (514) 937-6547

COURRIEL : [CONTACT@ULLNET.COM](mailto:CONTACT@ULLNET.COM)

---

Me François Lebeau

FL/II

Me Mathieu Charest-Beaudry

N/d : 4107